

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal sont invités pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu **le 18 mars 2020 à 18h00** à la maison communale.

Le 10 mars 2020.

La Directrice générale f.f.,

L. GEORGES

Le Bourgmestre,

D. WATY

L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil communal.
2. Vérification de l'encaisse du receveur régional.
3. Communication des décisions de tutelle.
4. Approbation du rapport financier du PCS.
5. Approbation de la dotation communale à la zone de Police.
6. Approbation du budget 2020 et du compte 2018 de la fabrique d'église de Radelange.
7. Approbation des chèques allocations naissances.
8. Approbation du bail emphytéotique pour le bien cédé par la commune à la Régie Communale Autonome.

9. Approbation de la convention avec la commune de Fauvillers pour la gestion du hall sportif Martelange -Fauvillers.
10. Approbation des modifications de prix des terrains à vendre.
11. Approbation du cahier des charges, du mode de marché et des conditions de celui-ci pour une étude de mobilité et sécurité sur la commune de Martelange.